



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



Bulletin CPV



Numéro 1 / Volume 1

Bienvenue

Bienvenue au bulletin du Centre de la politique concernant les victimes (CPV). Au nom du CPV, je suis heureuse de vous présenter ce bulletin et de vous fournir des renseignements sur le CPV du ministère de la Justice du Canada. Dans deux semaines, nous célébrerons la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels (SNSVAC), du 13 au 19 avril 2008. Au cours de la semaine, nous devrions prendre quelques minutes pour reconnaître les réalisations qui ont été faites à l'égard des programmes, services et législations d'aide aux victimes et pour nous concentrer sur ce qu'il nous reste à accomplir. Je vous encourage à participer aux activités qui seront organisées dans votre collectivité en vue de marquer la troisième SNSVAC annuelle.

Catherine Kane

Avocate générale principale intérimaire
Ministère de la Justice

Le troisième symposium de la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels, qui réunira des victimes, des intervenants sociaux, des bénévoles, des universitaires et des décideurs, permettra à tous de faire part des problèmes relatifs aux victimes qu'ils doivent affronter tous les jours et d'en apprendre davantage sur la situation des autres participants.

Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels



Le 14 avril, le gouvernement du Canada

tiendra un symposium dans le cadre de la troisième SNSVAC annuelle, à Ottawa. Le ministre de la Justice et procureur général du Canada, Rob Nicholson, et le ministre de la Sécurité publique, Stockwell Day, seront sur place pour lancer officiellement la SNSVAC 2008.

Les ministres Nicholson et Day se chargeront du discours d'ouverture et jetteront un regard sur les efforts qui ont été déployés au cours des trois dernières années dans le cadre de la SNSVAC en vue de sensibiliser les gens aux problèmes des victimes. Sheldon Kennedy, un ancien joueur de hockey de la LNH, poursuivra ensuite avec le discours principal. Sheldon est mieux connu pour le courage qu'il a manifesté

en portant des accusations contre son entraîneur de hockey junior pour agression sexuelle. Depuis sa retraite du hockey professionnel, Sheldon a fait de nombreux efforts pour accroître la sensibilisation des gens à l'égard des abus dans le domaine du sport.

Au cours du symposium se tiendront des ateliers sur la violence à l'égard des aînés, le Programme de services d'aide aux victimes de Service correctionnel du Canada, les victimes de crimes haineux, les besoins en information des victimes d'actes criminels, la cybercriminalité et les réponses à la victimisation de masse. Ces ateliers viseront à trouver des solutions innovatrices pour répondre aux besoins des victimes et à donner un aperçu des nouvelles questions relatives aux victimes.

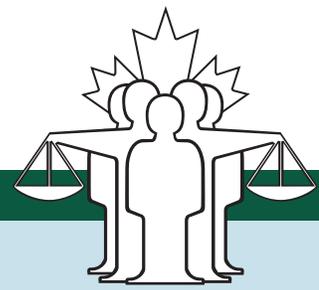
Le troisième symposium de la SNSVAC, qui réunira des victimes, des intervenants sociaux, des bénévoles, des universitaires et des décideurs, permettra à tous de faire part des problèmes relatifs aux victimes qu'ils doivent affronter tous les jours et d'en apprendre davantage sur la situation des autres participants. La mise en commun

des renseignements et des idées sur les nouvelles recherches éclairera notre travail quotidien et établira le contexte de notre travail, sachant que les victimes ont des besoins auxquels nous devons répondre.

La SNSVAC est organisée par le Centre de la politique concernant les victimes (CPV) du ministère de la Justice, le Bureau national pour les victimes d'actes criminels de Sécurité publique Canada et un comité organisateur national composé de représentants du gouvernement et d'organisations non gouvernementales, d'intervenants sociaux, de défenseurs des droits des victimes et de victimes. Le CPV tient à remercier le comité pour son travail inlassable et sa contribution à la SNSVAC.

Vous pouvez assister gratuitement au symposium de la SNSVAC. Pour obtenir d'autres renseignements à cet égard ou pour vous inscrire, veuillez visiter le site suivant : www.semainedesvictimes.gc.ca





Activités

Les grandes et les petites collectivités de partout au Canada organiseront des activités en vue de célébrer la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels (SNSVAC). Voici un aperçu de quelques unes des activités prévues.

Bonavista (Terre Neuve et Labrador) – BAYNET Inc. réunira des jeunes des écoles locales afin de les faire participer à un sommet de deux jours portant sur les problèmes des victimes et d'autres défis relatifs à la violence chez les jeunes. Au cours de ces deux journées, les pairs mentors acquerront de l'expérience en tant que jeunes leaders et apprendront à devenir des mentors auprès des jeunes de leur école respectives.

Listiguj (Québec) – Une cérémonie aux lanternes de ciel, organisée en l'honneur des victimes d'actes criminels, soulignera la SNSVAC. Les responsables des services de santé

communautaires de Listiguj coordonneront diverses activités au cours de la semaine en vue d'accroître la sensibilisation des gens aux problèmes que doivent affronter les victimes d'actes criminels dans le système de justice pénale.

Inuvik (Territoire du Nord Ouest) – Le 18 avril, environ 50 professionnels de la collectivité, qui offrent des services d'aide aux victimes d'actes criminels ou de tragédies, participeront à un déjeuner organisé par les Services d'aide aux victimes d'Inuvik.

Vancouver and Lower Mainland Multicultural Family Support Services Society – La société tiendra une discussion de groupe en vue de lancer une série de vidéos et de DVD sur l'abus. On prévoit que l'activité réunira 200 professionnels et journalistes.

Montréal (Québec) – Le 19 avril, le Centre de ressources et d'intervention pour hommes abusés sexuellement dans leur enfance (CRIPHASE) mobilisera la collectivité en organisant une marche pour les personnes qui ont été victimes d'agression sexuelle pendant leur enfance. Pour d'autres renseignements, consultez leur site Web à l'adresse suivante : www.marchevas.ca

Pic Mobert (Ontario) : Nimikanan Niinawan ezhi Maamawiji'ing (traduction en langue saulteuse de « Ensemble, trouvons la voie ») – Les responsables organiseront des activités tout au long de la semaine en combinant des approches autochtones et courantes pour accroître la sensibilisation des gens aux incidences d'un crime sur les victimes, les familles et les collectivités.

Entrevue



Susan McDonald Ph.D. est une avocate et présentement Agente principale de recherche pour le Ministère de la justice fédérale à Ottawa. Ses sujets de recherches

primaires sont les victimes d'actes criminels, la confiance du public envers le système de justice et l'accès à la justice.

Q Quels projets de recherche sur les victimes d'actes criminels effectuez-vous actuellement?

R Plusieurs projets de recherche sont en cours à l'heure actuelle. L'un des plus stimulants consiste en une étude sur la restitution, entreprise en collaboration avec la Saskatchewan. C'est un travail difficile parce que les données se trouvent à divers endroits tels que la Cour du Banc de la Reine et la cour provinciale. Aux deux endroits, les données sont conservées dans des systèmes de gestion de l'information et dans les dossiers de la Cour. Déterminer quelles données sont disponibles et la qualité de ces renseignements peut être l'étape la plus importante en ce qui concerne l'élaboration de projets de recherche.

Q Quelles sont les nouvelles tendances en ce qui concerne la recherche sur les victimes?

R Au Canada, nous devons effectuer d'autres recherches afin de comprendre comment les dispositions particulières du Code criminel aident les victimes. Bien que de recherches valables aient été menées dans divers domaines tels que les déclarations de la victime, nous ne savons toujours pas combien d'entre elles sont véritablement déposées ou lues à la Cour chaque année dans les différentes administrations. Il nous faut encore faire énormément de recherche afin de déterminer comment fonctionnent, en pratique, les dispositions relatives à la restitution et à la suramende ainsi que les dispositions relatives aux dispositifs d'aide au témoignage.

Nous devons également poursuivre nos efforts en vue de comprendre les services d'aide aux victimes (c.-à-d., déterminer quels services sont utiles et la meilleure façon de les fournir), particulièrement en ce qui concerne les défis liés aux collectivités rurales et éloignées.

Q Dans un an, à quel projet aimeriez-vous travailler?

R J'aimerais bien travailler à un projet de recherche en cours de planification dans le cadre duquel il faudra interviewer des victimes d'agression sexuelle afin de mieux comprendre ce qui a une incidence sur leur confiance dans le système de justice pénale, les raisons pour lesquelles elles ont ou n'ont pas signalé l'incident et la façon dont elles ont pris connaissance du droit. Ce projet serait-il une réplique des travaux accomplis à la fin des années 1990, ce qui permettrait de constater si la perception des victimes d'agression sexuelle à l'égard du système de justice pénale a changé.

Q Au cours de la dernière année, quelle constatation vous a surpris le plus?

R Nous avons terminé des recherches sur la suramende compensatoire fédérale dans deux administrations. Les résultats ont révélé qu'en moyenne, la suramende (qui est obligatoire à moins que la défense puisse prouver qu'il y a eu un préjudice indu) n'est pas imposée dans plus des deux tiers des dossiers. Nous prévoyons continuer notre recherche à cet égard afin de déterminer si le phénomène se manifeste dans les autres administrations.